

*Affaires courantes*

d'offrir des services médicaux plus efficacement que le régime américain de santé payante et de garantir que les soins de santé constituent un droit fondamental pour tous les Canadiens.

Pour résumer leurs 11 excellents points, car je sais que je n'ai pas le temps de les lire pour les faire porter au compte rendu, je dirai qu'ils veulent en substance que tous les partis renouvellent leur engagement envers la Loi canadienne sur la santé et envers l'universalité des soins de santé. Ils veulent également s'assurer que les gels et les réductions du financement sont supprimés et que des fonds appropriés sont rétablis au titre des soins de santé.

• (1520)

Enfin, les pétitionnaires veulent s'assurer que, avant que tout changement ne se produise, les orientations que prendra tout gouvernement feront l'objet d'un débat complet et ouvert.

CHRISTINE LAMONT ET DAVID SPENCER

**M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je voudrais présenter huit pétitions portant 271 signatures, dont 15 de Nelson, en Colombie-Britannique, ma ville.

Ces pétitionnaires font remarquer que deux Canadiens, Christine Lamont et David Spencer, qui ont été condamnés à 28 ans de prison au Brésil, ont été victimes d'une erreur judiciaire, de traitements inhabituels et cruels dans les prisons brésiliennes, ainsi que de discrimination dans leur condamnation et le système de libération conditionnelle.

Les pétitionnaires soulignent, en outre, que les émeutes survenues dans le même bloc cellulaire qu'ils occupent ont montré que leur vie et leur sécurité sont en danger et que la seule façon pour eux d'échapper à un traitement aussi sévère est que le Canada demande leur expulsion conformément aux lois du Brésil.

Ces pétitionnaires exhortent donc le Parlement à presser le premier ministre de demander au gouvernement brésilien d'expulser les personnes en cause et de les renvoyer au Canada, conformément aux lois du Brésil.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, les pétitionnaires qui ont signé cette pétition doivent vraiment être frappés par l'inconséquence du gouvernement qui, d'une part, parle de l'importance de

la globalisation des marchés ainsi que de l'éducation et de la recherche en tant qu'outils permettant au Canada de soutenir la concurrence dans ces nouveaux marchés, et qui, d'autre part, impose une TPS sur les imprimés qui comprennent, bien sûr, les ouvrages didactiques.

Les pétitionnaires estiment que le gouvernement a tort, et je suis d'accord avec eux. La pétition a été signée par des habitants des villes que sont Kingston, Ottawa, Orléans, Westbrook, Tamworth, Harrowsmith, Oshawa, Sydenham, Pittsburgh, Odessa, Lyndhurst, Hamilton, Trenton, Willowdale, Battersea, Newmarket et St. John's, à Terre-Neuve.

Ces pétitionnaires se disent consternés du fait que le gouvernement applique une TPS sur les imprimés, ce qui est contraire au principe démocratique normal de la liberté de la presse, ce qui nie l'importance de l'éducation dans notre société, etc. Ils pressent le Parlement d'annuler la TPS sur les livres, les revues et les journaux.

[Français]

LE PROJET DE LOI C-105

**M. David Berger (Saint-Henri—Westmount):** Monsieur le Président, je voudrais déposer une pétition signée par une cinquantaine de personnes de la région de Montréal qui s'opposent à la proposition du gouvernement d'exclure de l'assurance-chômage les personnes qui quittent leurs emplois.

Les pétitionnaires croient que ces propositions, si entérinées, entraîneront une judiciarisation excessive et coûteuse. Ils prétendent que ces propositions auront pour effet de dissuader les travailleurs à améliorer leur position au travail ainsi que de ralentir la mobilité de la main-d'oeuvre.

Ils prétendent de plus que ces propositions pourraient assujettir les travailleurs à une discrimination continue, au harcèlement sexuel et à un stress indu au travail. Ils prétendent également que ces propositions auront un effet négligeable sur la réduction du déficit et sur la réduction des taxes sur la masse salariale.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter ces propositions contenues dans le projet de loi C-105.

\* \* \*

[Traduction]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)